



NOS CONSEILS POUR UNE VISITE RÉUSSIE

Vous vous apprêtez à visiter le monument, le Musée ou l'Aquarium en groupe ? En franchissant nos portes, vous allez découvrir ce patrimoine qui est aussi le vôtre, en tant que citoyens. Votre attention, votre respect des lieux et des collections contribuent à préserver ce patrimoine pour les visiteurs qui vous succéderont.

Pour que cette visite soit à la fois enrichissante et fluide, voici quelques conseils pratiques à partager avec votre groupe.



1. J'ANTICIPE MON ARRIVÉE

Veillez à arriver au moins 15 minutes avant le début de votre créneau de visite, afin de récupérer votre billet de groupe et de déposer vos affaires au vestiaire.

En cas de retard, pensez à prévenir le Palais au 01 53 59 58 60 pour que nous puissions organiser au mieux votre arrivée. Si vous avez réservé une visite ou une activité, le temps de retard est décompté du temps de visite. Au-delà de 45 minutes de retard, les visites ou les activités avec médiateur ne sont plus assurées.



2. JE SUIS RESPONSABLE DE MON GROUPE

En tant que responsable de groupe, vous êtes présent tout au long de la visite et vous veillez à ce que les consignes soient respectées. Les agents et les médiateurs n'ont pas vocation à veiller à la bonne application des règles de conduite.



3. JE GARDE MES MAINS LOIN DES ŒUVRES ET DES VITRINES

Taper sur la vitre d'un aquarium, c'est comme frapper un poisson sur la tête. Toucher une œuvre d'art, c'est prendre le risque de l'abîmer. Si une œuvre se détériore, c'est une partie de notre patrimoine qui risque de disparaître.



4. JE RESPECTE LES AUTRES

Dans les espaces de visite, vous pouvez bien sûr échanger à plusieurs, mais en parlant doucement, pour éviter de perturber votre visite et celle des autres. Pensez également à mettre votre téléphone sur vibreur. Si vous suivez une visite guidée, soyez attentifs lorsque le médiateur vous donne des explications.



5. J'AI LE DROIT DE POSER DES QUESTIONS

Le Palais est un lieu de découverte et d'échanges. N'hésitez pas à poser des questions à la personne qui vous accompagne, aux médiateurs si vous suivez une visite ou une activité, ou aux agents du Palais.



6. JE PEUX PRENDRE DES PHOTOS

Oui, mais sans flash. Le flash dérange les poissons (qui n'ont pas de paupières) et peut abîmer certaines œuvres exposées, notamment les photographies. Il n'est pas autorisé de filmer ou d'enregistrer les visites guidées.



7. OÙ BOIRE ET MANGER ?

Pour protéger les œuvres et garantir de bonnes conditions de visite pour tous, la nourriture et les boissons ne sont pas autorisées dans les espaces de visite (hall, Aquarium et Musée). Pour vous restaurer, le café du Palais est situé dans le hall au RDC. Par beau temps, le bois en face du Palais est idéal pour un pique-nique.

BONNE VISITE EN GROUPE !